



«Je remplis mon sac-poubelle en moins d'une heure»

/// Arrivé en juillet 2016 à Bulle, Jean-Pierre Bloch, retraité, choisit d'occuper son temps libre en ramassant des déchets.

/// Grâce à un accord avec la voirie, il possède des autorisations spéciales et le matériel requis pour une telle activité.

/// La voirie insiste sur le fait qu'elle ne manque pas d'employés face au littering. Un poste destiné à la surveillance des déchets illégaux sera créé.

MAXIME SCHWEIZER

BULLE. «Comment peut-on délibérément salir l'endroit où l'on habite?» Les sources de motivation de Jean-Pierre Bloch ne sont plus à chercher. Il s'agit de la colère et de l'incompréhension. Voilà un an que le retraité ramasse bénévolement les déchets à Bulle, trois ou quatre fois par semaine.

Pour le Zurichois d'origine, il ne s'agit pas d'une corvée. Au contraire. «Je joins l'utile à l'agréable. Pendant que je ramasse les immondices, je marche plus d'une heure. De plus, je découvre la ville.» Arrivé en juillet 2016 en provenance de Crissier, Jean-Pierre Bloch voulait connaître le chef-lieu gruérien en visitant ses recoins. Il a été surpris par l'état de certains quartiers, en particulier dans les buissons.

Après un mois à ramasser les déchets de son côté, il se rend à la voirie pour se manifester et présenter son activité.

«Ils ont vraiment été très sympathiques. Ils m'ont fourni tout le matériel. Ainsi que des sacs noirs que je dois déposer soit à la déchetterie, soit devant leur bureau si celle-ci est fermée.»

Cependant, Jean-Pierre Bloch insiste sur le fait que la voirie fait très bien son travail. Et qu'en aucun cas il ne ramasse les déchets pour leur piquer du job. Même son de cloche de la part de Bertrand Niquille, le chef de service du département technique et du centre d'entretien de la ville. «Nous n'avons pas accepté Jean-Pierre Bloch par manque de personnel. Nous nous étions mis d'accord avec lui qu'il réalisait cette activité de son plein gré et qu'il ramassait les déchets pour l'intérêt commun. Le littering est récurrent et nous nous sommes adaptés au fil des années à la démographie de la ville.»

Dans cette optique, un poste de surveillance des déchets illégaux va même être créé dans



Jean-Pierre Bloch: «Je ramasse les déchets pour ma satisfaction personnelle, car ça me touche. Mais aussi pour le bien de tous.» ANTOINE VULLILOUD

les prochaines semaines.

Le retraité de 64 ans loue également la rapidité d'exécution des services de la voirie. Car, dès qu'il appelle la commune pour signaler des débris qu'il ne peut ramasser, ils

viennent promptement. «Il m'est arrivé de tomber nez à nez avec une machine à laver. Ou encore avec une défécation d'adulte dans le labyrinthe près du Musée gruérien. J'ai été estomaqué de voir cela.»

Au fil de ses tournées, Jean-Pierre Bloch remarque de plus en plus de choses. «Je constate que certaines personnes n'ont pas le respect adéquat. Je trouve des couches-culottes usagées qui ont été jetées par les fenêtres... En moyenne, je remplis mon sac-poubelle de 60 litres en une heure.»

En soixante minutes, le retraité s'occupe d'une partie de la ville et change de quartier à chaque ronde.

Parmi les déchets amassés, certains paraissent loufoques. «Il m'est arrivé de tomber sur des sous-vêtements féminins, des porte-monnaie vides, des poupées sans tête et des préservatifs, énumère l'ancien cadre en assurance. Parfois, j'essaie d'imaginer ce qu'il s'est passé pour que je les retrouve à tel endroit.»

Satisfaction personnelle

Même si cette activité ne semble pas très gratifiante, Jean-Pierre Bloch y trouve une satisfaction personnelle. «Je le fais pour moi, car ça me touche. Mais aussi pour le bien de tous.»

Dans le regard des gens qui le croisent, il note différentes réactions. «Certains s'arrêtent pour discuter avec moi, c'est valorisant. D'autres m'ignorent tout simplement. J'ai remarqué que des adultes changeaient de trottoir ou avaient subitement leur téléphone portable à l'oreille.»

Tant que Jean-Pierre Bloch prendra du plaisir à ramasser les déchets, il continuera. «Encore une fois, je le fais pour joindre l'utile à l'agréable. Le jour où j'en aurai marre, je dirai stop.» ■

Sensibiliser enfants et parents

En près d'une année, Jean-Pierre Bloch en a vu des vertes et des pas mûres. Il s'est bien rendu compte que certaines personnes n'en avaient que faire des déchets. «La voirie me dit qu'elle cherche souvent à qui appartiennent les sacs noirs présents dans les poubelles réservées aux sacs orange. Si l'auteur de l'infraction est trouvé, cela lui coûte 250 francs d'amende.» Une punition pas assez dissuasive du point de vue du retraité. «Il faudrait que cette minorité soit sensibilisée au ramassage et

au tri des déchets. Des heures de travaux d'intérêt général seraient plus adaptées.»

En plus de cette idée, Jean-Pierre Bloch avait en tête de se rendre gratuitement dans les salles de classe pour attirer l'attention des jeunes. Avant de se rendre compte que ce n'est pas les enfants qu'il faut éduquer, mais bien les parents. «Un jour, une fillette de cinq ans m'a demandé ce que je faisais avec ma pince. Je lui ai répondu que je ramassais les déchets et que j'espérais qu'elle ne jetait pas ses pa-

piers de bonbon par terre. Elle m'a dit que oui, car son papa lui a appris que des gens étaient payés pour les récolter. J'ai été sidéré.»

Une autre chose qui choque Jean-Pierre Bloch est la rapidité à laquelle les rues se remplissent de déchets. «Il arrive que je réalise le même trajet deux jours de suite. Le sac du lendemain est aussi plein que celui de la veille. Des fois, je me demande si les gens ne font pas tout simplement exprès...» MS

Plus de 800 fêtards ont pris Nez rouge

SUD FRIBOURGEOIS. L'opération Nez rouge peut se targuer d'une nouvelle réussite durant le mois de décembre. Quelque 16 369 transports (+6%) ont permis de ramener à bon port plus de 34 000 personnes (+7%) dans les 23 antennes suisses. Depuis sa création en 1990, 149 000 bénévoles se sont engagés et ont parcouru un total de 8 millions de kilomètres.

Du côté de l'antenne Gruyère-Glâne-Veveyse, 383 transports (-6%) ont été effectués entre le 15 et le 31 décembre, soit un week-end de moins que l'année 2016. Au total, 803 personnes (+3%) ont été raccompagnées chez elles, dont 215 rien que la nuit de la Saint-Sylvestre. Les 262 bénévoles (-9%) du Sud fribourgeois ont parcouru 12 632 kilomètres (-9%). CD



Le Conseil d'Etat ne veut pas d'une loi cantonale sur le logement

MOTION. Le Conseil d'Etat «estime qu'il ne dispose pas d'éléments probants pour déterminer si une loi fribourgeoise sur le logement est actuellement nécessaire». Telle est la conclusion de sa réponse à une motion des députés socialistes Pierre Mauron (Riaz) et Andrea Burgener Woeffray (Fribourg). Il propose donc au Grand Conseil de la refuser.

La motion, déposée en septembre 2016, demandait la création d'une loi cantonale pour se doter d'une «véritable politique du logement». Les députés s'appuyaient sur la Constitution fribourgeoise, dont l'article 56 indique que l'Etat et les communes veillent à ce que toute personne puisse trouver un logement approprié à sa situation. Le second alinéa prévoit aussi que «l'Etat encourage l'aide au logement, la construction de logements et

l'accès à la propriété du logement». Les motionnaires affirmaient que «les collectivités publiques ne jouent aucun rôle pour enrayer la hausse constante des loyers et la pénurie de logements». Ils rappelaient aussi que la Loi fédérale du 4 octobre 1974 encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements (LCAP) avait «une portée limitée dans le temps».

«Le programme d'aide basé sur la LCAP, qui prévoit une aide directe sous forme d'abaissements de loyer pour des logements subventionnés, a été suspendu en 2001», précise le Conseil d'Etat. Les aides ayant une portée de vingt-cinq ans «se poursuivront encore jusqu'en 2026 au plus tard». Cette aide directe a été remplacée en 2003, au niveau fédéral, par la Loi sur le logement (LOG), qui encourage «la

construction de logements à louer ou à prix modérés par des maîtres d'ouvrage d'utilité publique (MOUP)». Dans le canton, en application de la LOG, «pas moins de 100 millions de prêts sont accordés à des MOUP», qui «peuvent ainsi réduire le montant des loyers de leurs locataires».

Plutôt qu'une nouvelle loi fribourgeoise sur le logement, le Gouvernement préfère une «promotion des prêts en faveur de MOUP». Il compte aussi s'appuyer sur «le maintien des mesures d'aide sociale et le recours aux prestations complémentaires pour les personnes dont les conditions financières permettent de solliciter de telles aides». Enfin, il propose «la création d'un observatoire du logement et de l'immobilier propre au canton de Fribourg», afin de détecter d'éventuelles mesures à prendre. EB